

Mardi 11 avril 2017

M. Marc Demers
Maire de Laval
1 Place du Souvenir
Ville de Laval

Monsieur le Maire, bien le bonjour.

Comme nouveau venu dans une résidence qui date de mai 2016, vous avez compris tout ce que représente comme organisation et mise en branle, autant de la part des résidents que celle des propriétaires du 1446 St-Martin ouest. Dans les faits, ça explique notre retard pour ne pas dire un peu trop tard à l'idée de vouloir préserver cet espace vert situé du côté ouest de la résidence et d'en faire la demande auprès des instances de la Ville de Laval.

Dans un premier temps, le comité des résidents nouvellement formé a invité à sa réunion régulière du 6 mars, M. Pierre Anthian, échevin du quartier, pour nous informer des différents services offerts aux citoyens et particulièrement aux aînés de notre résidence, en plus des questions sur le schéma d'aménagement du territoire de Ville Laval.

Dans un deuxième temps, le comité des résidents a jugé bon d'aller plus loin dans sa démarche d'information en invitant M. Raynald Adams, conseiller et membre du comité exécutif, accompagné par surcroît de M. Driis Mbirkou, conseiller au cabinet du maire et du comité exécutif. Dans les circonstances nous étions entre bonnes mains. Les membres du comité ont posé des questions sur les services offerts aux aînés de la résidence, compte tenu que M. Adams est porteur du dossier au C.E.

Pour en venir au sujet qui nous intéresse, des questions en particulier sur le schéma d'aménagement du territoire de Laval, de sa politique de conservation des espaces verts et des plans d'urbanisme que cela nécessite.

A la lumière du porte-folio de Laval paru dans la presse du jeudi 30 mars concernant les aménagements du centre-ville aux abords de Montmorency et à proximité de nos espaces verts, pour constater que le béton était à la base de presque tous les projets.

Il n'en fallait pas plus pour nous motiver à poursuivre sur les moyens à prendre pour protéger ce milieu naturel près de la résidence et s'adresser à qui de droit pour s'assurer que nos démarches soient étudiées et retenues comme prioritaires.

Après avoir répondu à nos questions, M. Adams nous a proposé de présenter un mémoire à l'attention des personnes responsables du dossier d'aménagement et de notre intention à protéger ce lopin de terre situé à l'ouest du 1446 St-Martin ouest et cadastré au nord par le boulevard St-Martin, à l'ouest par le boulevard de l'Avenir, au sud par le chemin du Trait-carré, à l'est par le boulevard Mc Namara. (Voir annexe). M. Adams nous a aussi suggéré d'assister à une soirée d'information tenue le 3 avril au Château Royal sur le schéma.

Pour s'être présenté et d'avoir été complètement dépassé par le contenu et la complexité du schéma, nous nous sommes posé la question du bien fondé de présenter un mémoire et quel en serait les retombées. Tranquillement nous avons quitté la salle.

cc: R. Adams

A la sortie et après vous avoir fait part de nos appréhensions à vouloir présenter un mémoire, vous nous avez demandé de vous adresser notre mémoire ou une lettre à laquelle vous donnerez suite personnellement, ce à quoi nous avons acquiescé avec enthousiasme.

Pour en revenir à nos moutons, le bien fondé de notre démarche tient au respect de fournir à nos résidents un aire de vie où la santé est une priorité et dans les circonstances, la protection de ce milieu naturel mis à leur disposition. Nous tenons en plus à vous souligner que cet espace sert de poumon si l'on tient compte de la pollution de tout ordre et sans être alarmiste par la circulation des boulevards qui nous entourent et du CO2 que cela apporte dans l'atmosphère. Tant qu'à nous, ces bienfaits sont multiples autant pour les activités qui sont à l'ordre du jour, qu'à l'utilisation des sentiers à la découverte du territoire avec ses fleurs sauvages, arbustes et arbres qui habitent le sol en plus de tout ce qui peut alimenter le bien-être des résidents et des citoyens du quartier. Le tout favorise la détente, les échanges, l'amitié que cela suppose pour les utilisateurs de cet espace de vie essentiel pour le moral et le physique *c'est bon pour la santé*. Inutile d'en ajouter davantage, vous avez certainement compris que notre demande de conservation du boisé et de cet espace vert n'est pas farfelu mais bien appropriée au respect de l'environnement et de la population.

Retenez en terminant que tous les résidents de l'Oasis St-Martin espèrent que nos attentes seront prises en considération et d'avance, ils vous disent haut et fort, merci pour ce qui pourrait être un plus à notre vécu de tous les jours.

Nous espérons que cette démarche ne passe pas comme une lettre à la poste et que vous ne raterez pas l'occasion de manifester un intérêt pour la cause et temporairement oublié le marché du béton.

Espérant le tout conforme à la demande de présentation, M. le Maire encore une fois merci pour cette attention à notre endroit et de la mise en œuvre possible de notre schéma d'aménagement.

Sincèrement vôtre.

Le comité des résidents
Par J.B. Desrosiers Président

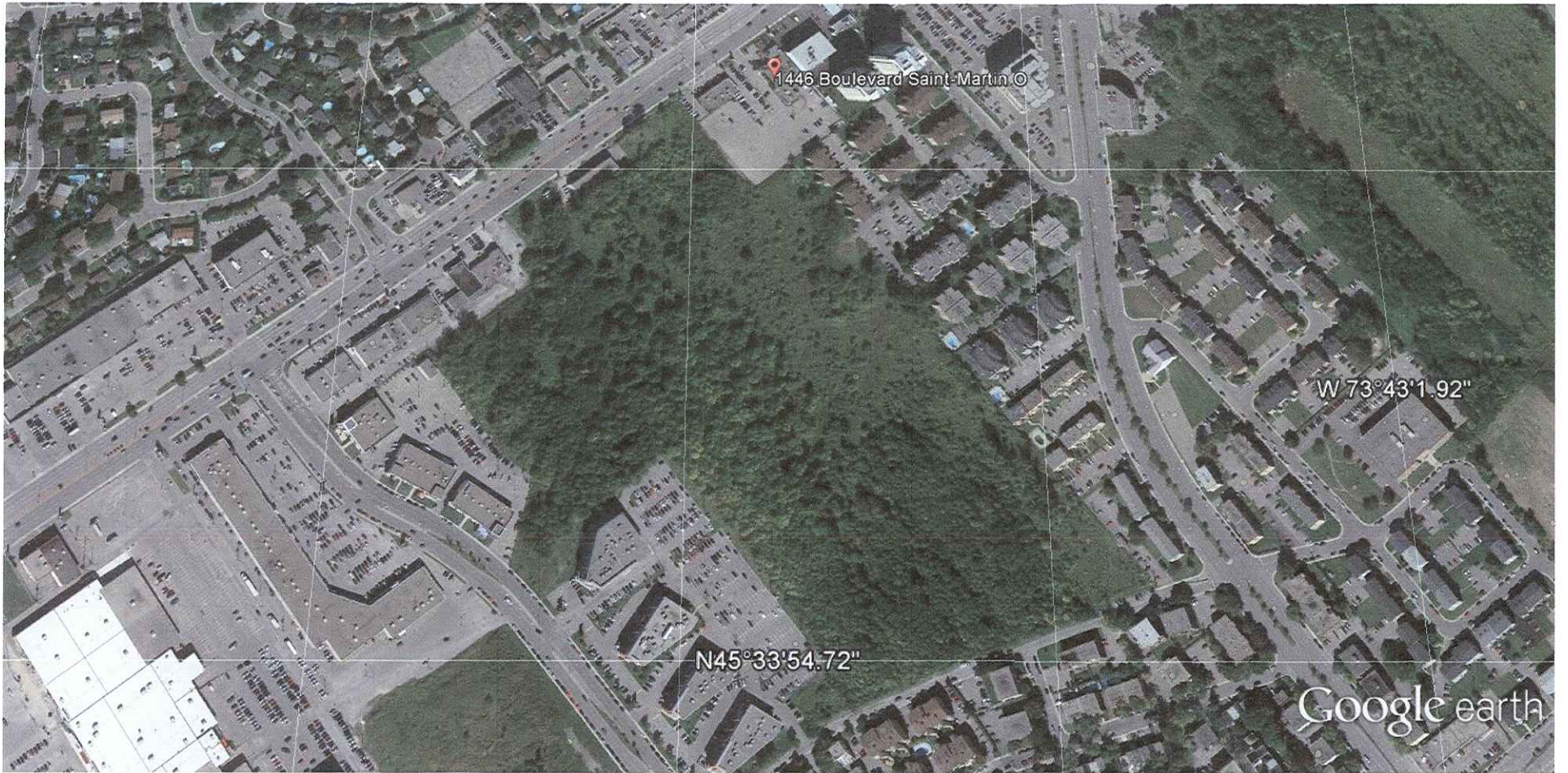


Tél : 450-668-3224
jocelyne.desrosiers videotron.ca

CC: M. Raynald Adams
Conseiller Municipal et Membre du CE

M.T. *President*
TRCAL
Yvon Hamel

514-261-3064



Google earth

pies
mètres

2000

700

*annexe en référence au cadastre de l'espace vert
qui est à l'étude.*

